Offre d’emploi

**Agent-e de développement et de communication**

Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) est à la recherche d’un-e agent-e de développement et de communication pour la poursuite du travail entamé dans le cadre du projet « Changement social pour un Web accessible ».

**Description du mandat**

Sous l’autorité de la direction générale, le titulaire du poste aura pour mandat de :

* Valider, entrer et maintenir à jour dans la base de données les informations sur les résultats des évaluations;
* Contacter et rencontrer des concepteurs et responsables de sites Web pour les sensibiliser aux problèmes d’accessibilité rencontrés sur leur site et effectuer les suivis nécessaires;
* Préparer une démonstration à l’intention des responsables de sites Web, concepteurs/développeurs et gestionnaires de sites Web;
* Participer à la conception de matériel éducatif et de sensibilisation pour les concepteurs et responsables de sites Web;
* Assurer les liens entre le RAAMM et les membres, les partenaires, le public et toutes autres parties prenantes sur le dossier de l’accessibilité du Web;
* Établir des liens avec d’autres organismes de personnes handicapées afin de mettre en lumière l’importance de l’accessibilité du Web et d’en faire une priorité collective;
* Poursuivre en collaboration avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ) le travail de promotion, sensibilisation et revendication auprès du gouvernement, de même que les démarches juridiques pour l’amélioration de l’accessibilité du Web;
* Poursuivre en collaboration avec le RAAQ les démarches auprès des instances pertinentes pour l’intégration des principes d’accessibilité du Web dans la formation des webmestres;
* Contribuer à donner de la visibilité à la question de l’accessibilité du Web et à l’intégration des principes d’accessibilité du Web dans la formation des webmestres;
* Participer aux recherches de financement pour pouvoir augmenter nos moyens d’action en matière d’accessibilité du Web;
* Rédiger tout document utile à l'exercice du mandat et veiller à son accessibilité;
* Exercer une vigie sur les facteurs qui peuvent avoir un impact sur les objectifs et la réalisation du mandat et se tenir informé des nouveaux développements en matière d’accessibilité du Web (ex.: médias sociaux, médias, réseaux informels, Internet, etc.);
* Effectuer toutes autres tâches demandées par la direction qui assurent l’avancement du dossier.

**Exigences**

* Diplôme d’études collégiales ou universitaire en communication ou toute autre combinaison d’études et d’expérience pertinente;
* Excellentes habiletés de rédaction et de communication en français, tant à l’oral qu’à l’écrit;
* Habileté dans les relations interpersonnelles;
* Bonne capacité de vulgarisation;
* Polyvalence, esprit d’analyse et excellent sens de l’organisation;
* Autonomie et initiative;
* Bonne connaissance des logiciels Word, Excel, PowerPoint;
* Expérience dans la production d’outils de communication et de sensibilisation;
* Capacité de communiquer en anglais parlé et écrit;
* Connaissance des logiciels de grossissement (ZoomText et des logiciels de revue d’écran (JAWS, NVDA et VoiceOver) (un atout);
* Connaissance des principes, des règles et des techniques de l’accessibilité du Web (un atout);
* Connaissance du milieu de la déficience visuelle (un atout).

**Conditions de travail**

* Contrat d’une durée d’un (1) an avec possibilité de prolongation
* Poste à temps complet de 35 heures/semaine
* Entrée en fonction : 15 avril 2019
* Salaire de 17$/heure
* Horaire régulier de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi
* Travail occasionnel de soir et de fin de semaine

Les personnes désirant soumettre leur candidature doivent adresser leur CV et une lettre de motivation au Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain (RAAMM), en format Word, par courriel à : administration@raamm.org avant le mardi 2 avril 2019, 17 h.

Seules les candidatures retenues pour une entrevue recevront une réponse.

À compétences égales, la candidature d’une personne ayant une déficience visuelle sera privilégiée.